



## Conférence de presse Berne, le 14 novembre 2003

### Les défis du dialogue entre les PME et les banques Intervention d'Eric Scheidegger<sup>\*</sup>

Seule la version orale fait foi, embargo 14.11.2003, 11:00

### Les défis du dialogue entre les PME et les banques

Le financement des PME est un thème récurrent. Des difficultés se sont faites jour en 1997-98 avec l'introduction des nouvelles méthodes d'appréciation des risques. Le seco (OFDE) a à l'époque fait réaliser une large enquête par Prognos en collaboration avec l'Association suisse des banquiers et l' Union suisse des arts et métiers (USAM).

Ces derniers mois des signes de tension se sont fait sentir et nous avons voulu une nouvelle fois sonder les entreprises. Nous nous réjouissons que cet exercice ait pu se réaliser avec les mêmes partenaires, auxquels s'est ajoutée economiesuisse.

Cette enquête est focalisée sur les relations banques-PME. Il n'a pas été nécessaire de faire une enquête sur la répartition des crédits car la Banque nationale publie des données depuis quelques mois par tailles d'entreprises.

Les résultats de l'enquête sont clairement positifs et nous nous en réjouissons vivement. Malgré cela, des adaptations sont toujours en cours et ont parfois des conséquences pénibles pour certaines entreprises.

Le bémol à apporter est que la situation est jugée moins positive par les très petites entreprises. C'est là un problème reconnu: les coûts de transactions pour les banques sont élevés et en partie indépendants du montant du crédit, ce qui désavantage clairement les petits clients. Ces petits clients sont également ceux qui ont le plus de peine à apporter les informations détaillées que les banques attendent.

Un des espoirs que nous avons est que d'autres acteurs viennent animer ce marché (Raiffeisen, Postfinance). Nous sommes aussi en contact régulier avec les banques qui cherchent des alternatives pour s'adresser de manière plus adaptée à ce marché. Nous nous réjouissons donc que l'USAM dialogue également avec les établissements bancaires.

<sup>\*</sup> Eric Scheidegger, Docteur en science économique, Chef de la direction de la promotion économique près du Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), Membre du comité de direction

Pour le seco et le DFE, le financement des PME est un thème important. Il est de notre devoir d'aider les partenaires à trouver des solutions et de donner des coups de pouces où cela est nécessaire. Il n'est toutefois pas possible à la Confédération de se substituer au système bancaire. Je rappellerai que le volume des crédits bancaires aux entreprises s'élève environ à 230 milliards. Le segment des petites entreprises représente à lui seul 122 milliards! Pour ces petites entreprises les crédits des grandes banques avec environ 39% représentent une part équivalente à celle des banques cantonales et on n'observe pas de grands changements ces derniers mois. Les grandes banques sont en retrait en grande partie pour des raisons conjoncturelles et ce repli s'est effectué pour toutes les catégories d'entreprises.

En ce qui concerne les mesures d'accompagnement, le Conseil fédéral a présenté le 2 juillet dernier un rapport sur le cautionnement des arts et métiers. Cet instrument, qui bénéficie actuellement à un peu plus de 2000 entreprises des arts et métiers pour un volume d'engagements d'environ 180 millions de francs, mériterait d'être renforcé. Toutefois, le financement de telles mesures est un problème au moment où la Confédération enregistre des difficultés financières. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N ) a commencé d'examiner ce rapport et cela donnera l'occasion au Parlement d'exprimer ses priorités dans ce débat.

Le thème du financement des PME est souvent lié à ce qu'on appelle "Bâle II". Il faut dire que nous sommes en train d'analyser les propositions qui viennent encore d'être modifiées dernièrement. Il n'est pas toujours facile de tirer des conclusions détaillées. On peut dire aujourd'hui que les banques Suisses se sont déjà largement adaptées, sans attendre les nouvelles directives. La politique des grandes banques a poussé les autres acteurs du marché à utiliser des techniques plus sophistiquées. On ne doit donc pas s'attendre à une détérioration importante des conditions de crédit mais à une poursuite de la tendance actuelle. Nous surveillerons l'évolution de la situation en étroite collaboration avec la Commission fédérale des banques.